

BTSA AQUACULTURE

Brevet de Technicien Supérieur Aquaculture



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES :

Exercé un métier de l'aquaculture dans une exploitation ou une entreprise aquacole, dans le secteur du commerce, de la distribution des produits de la mer, de l'industrie de la transformation, de la pêche et du tourisme...

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Compréhension des faits économiques, sociaux et culturels
Analyser le fonctionnement des écosystèmes aquatiques
Caractériser les potentialités de production aquacole sur un territoire en prenant en compte le développement durable
Connaître les contraintes réglementaires, du bien-être animal et de l'environnement

CONTENU DE LA FORMATION :

Domaine d'ouverture sur le monde :

Compréhension des faits économiques, sociaux et culturels
Information, expression et communication
Activités pluridisciplinaires
Projet personnel et insertion professionnelle

Formation professionnelle :

Traitement des données
Technologies de l'information et du multimédia
Ecosystèmes aquatiques naturels
Espèces élevés en aquaculture
Production aquacole basée sur une alimentation exogène
Production aquacole basée sur l'exploitation du milieu naturel
Equipements aquacoles
Gestion d'entreprise et prise de décision
Filières et marchés

Stages en entreprise 7 semaines

Les stagiaires sont dispensés par validation des acquis académiques des modules :

S'exprimer, communiquer et comprendre le monde professionnel
Communiquer dans une langue étrangère
Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Structure du diplôme :

Diplôme national de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture
L'évaluation se fait pour 50% en contrôle continu et pour 50% en épreuve terminale (nationale)
Le BTS est dispensé sous forme modulaire

RYTHME ET DURÉE DE LA FORMATION :

Formation à temps plein sur un an (de septembre à juin), durée susceptible d'être individualisée : nous contacter
Lieux de formation : le site aquacole du LEGTA de la Canourgue et le CFPPA de Marvejols

CONDITIONS D'ADMISSION :

-Avoir 18 ans
-Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+2
-Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation

STATUTS ET REMUNERATION (nous contacter pour analyse au cas par cas selon les statuts) :

Demandeur d'emploi, salarié, porteur de projets
Salariés en CDD ou CDI, financement de la formation possible dans le cadre d'un congé de formation
Autres cas : à étudier. Possibilités de rémunération selon les statuts

LES ATOUTS DU CENTRE:

Une équipe pluridisciplinaire

Un établissement spécialisé dans les métiers de l'eau

Un accompagnement individualisé

Des supports d'application professionnel: laboratoire, exploitation piscicole, équipements hydrotechniques

CONTACTEZ-NOUS :

CFPPA de la Lozère

SITE DE LANGOGNE

3 Place de la République

48300 LANGOGNE

Tél : 04.66.69.02.07

Mail cfppa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr

